



FORÊT DOMANIALE DE BELLEBRANCHE

AMENAGEMENT 2009-2020

**Présentation aux partenaires de l'ONF
du 20 Janvier 2010**



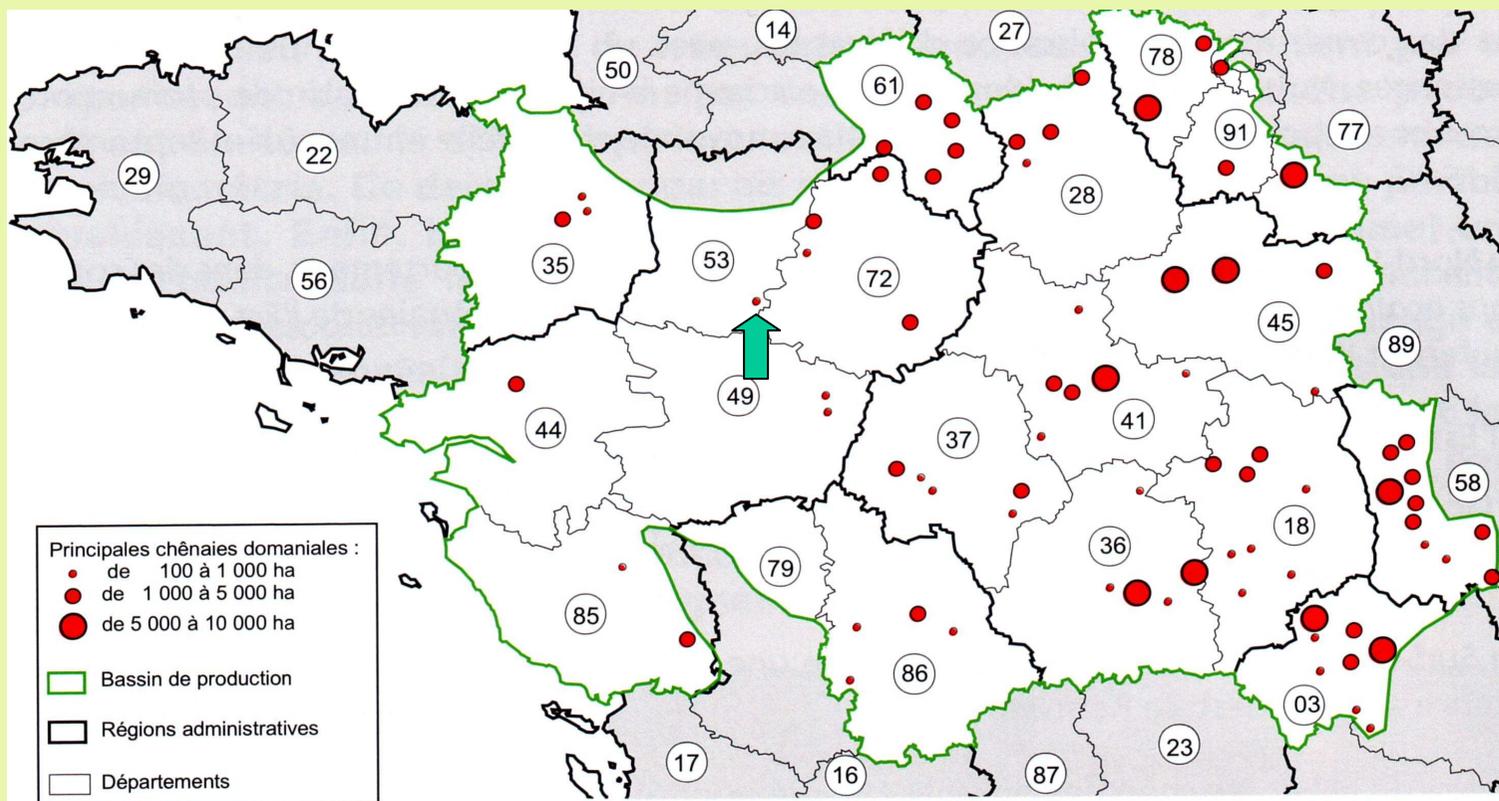
❖ QU'EST CE QU'UN AMENAGEMENT ?

❖ POUR QUELLES FORÊTS ?

Lumière sur l'aménagement

- Un aménagement forestier, qu'est-ce que c'est ?
- Pourquoi rédiger un aménagement ?
- Dans quel cadre juridique s'insère-t-il ?

BELLEBRANCHE DANS LE SECTEUR LIGERIE



Bassin de production de la chênaie atlantique

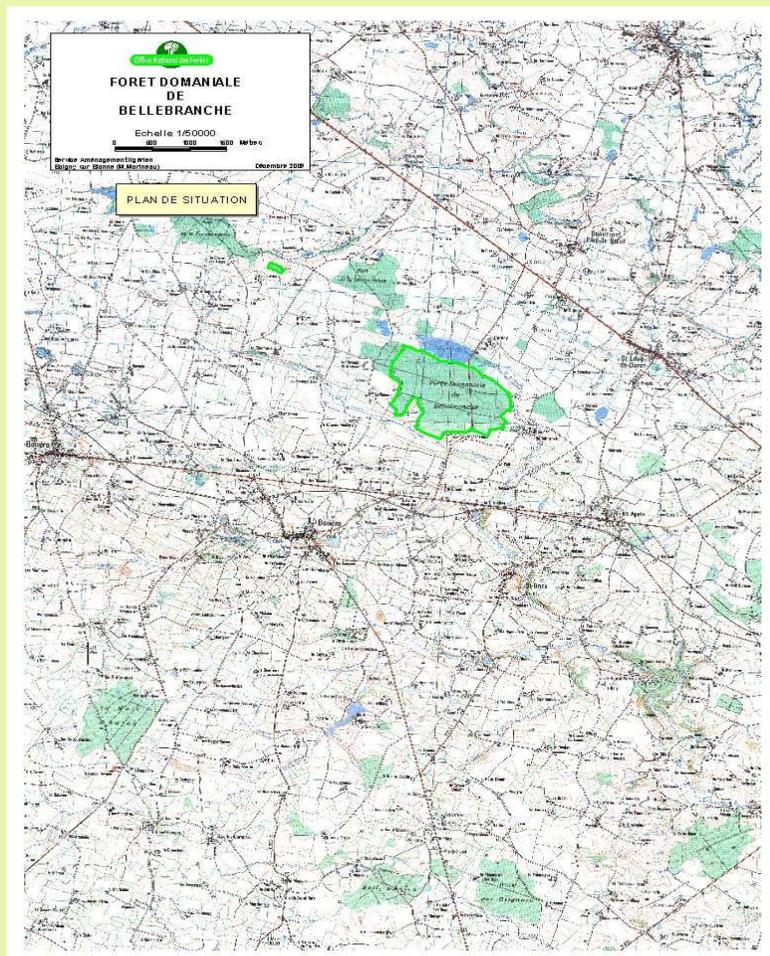
Localisation des principales chênaies domaniales.



AVEC DES REGLES DE GESTION COMMUNES

- Directive Régionale d'Aménagement (DRA)
et son évaluation environnementale
-
- Guide des sylvicultures de la chênaie atlantique
-
- Guide de sylviculture des pins de plaine
-

SITUATION



Surface géo : 145,36 ha

Région IFN 101 du Bas Maine

**Sud Mayenne entre Sablé et
Château Gontier**

**Communes de St Brice et de
Bouère**

**Codecom du Pays de Meslay-
Grez**

**Gestion ONF – Unité Territoriale
Sarthe Mayenne**



LA FORET DANS SON TERRITOIRE

- Forêt bien délimitée
- Production ligneuse : chêne de haute qualité – 40% de la valeur à 2 acheteurs locaux – enjeu fort
- Ecologique : ZNIEFF I « Etang de Curessy », diversité ordinaire, ZNIEFF II « Forêt de Bellebranche », Roselière, Pic mar, Pic noir, Faucon hobereau, chiroptères – enjeu ordinaire et enjeu reconnu
- Sociale : fréquentation locale, aire d'accueil, sentier de découverte, observatoire ornithologique, petit mobilier
paysage du bocage préservé, monument historique, pdipr
pas de périmètre de captage d'eau – enjeu local et enjeu reconnu
- Protection risques naturels : pas de risque avéré -

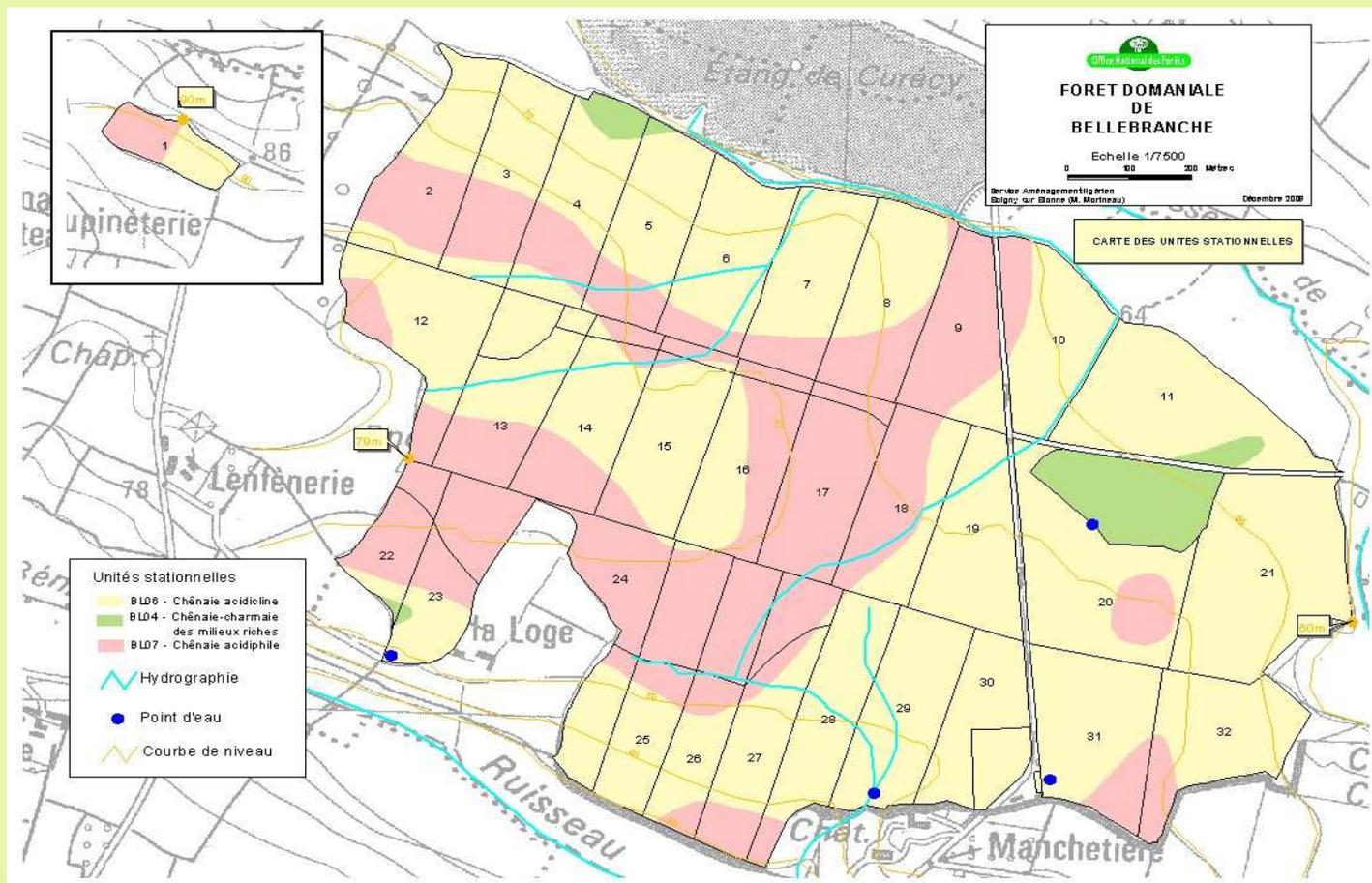


ELEMENTS QUI IMPOSENT DES ADAPTATIONS DE GESTION

- Chêne sessile dépérissant : 46 ha
- Foncier et Desserte : P. 1 située à 1,8 km mal desservie
- Sensibilité des sols au tassement : 145 ha
- Protection des eaux de surface : 12,06 ha
- Protection du Patrimoine culturel : 145,36 ha
- Fréquentation du public : 41 ha

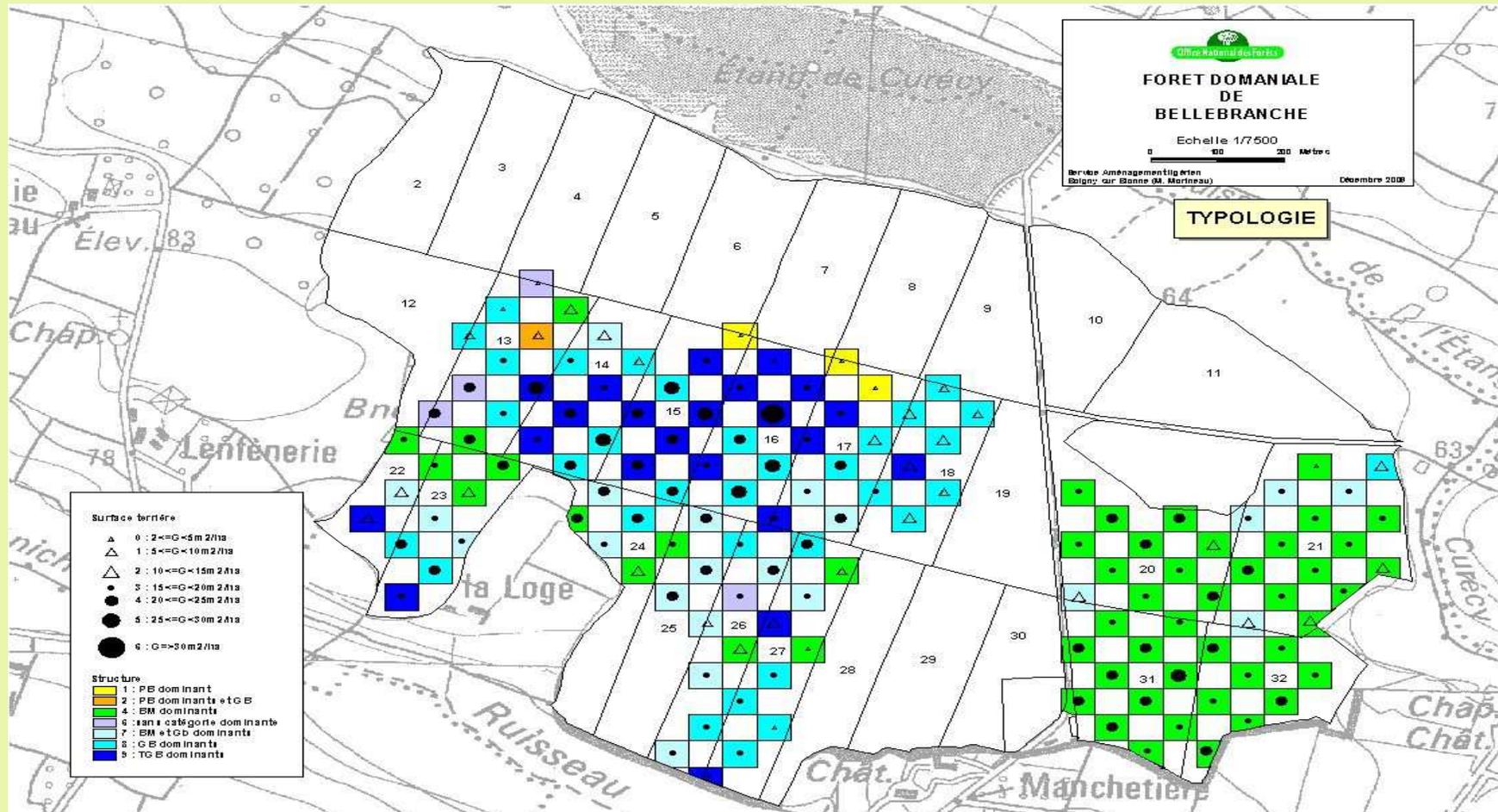
Analyse de la forêt : Unités stationnelles

Des stations propices au chêne sessile avec merisier, alisier torminal et cormier en mélange



Analyse de la forêt : Peuplements

Inventaire à 2 pts/ha dans les peuplements > 100 ans



Analyse de la forêt : Peuplements

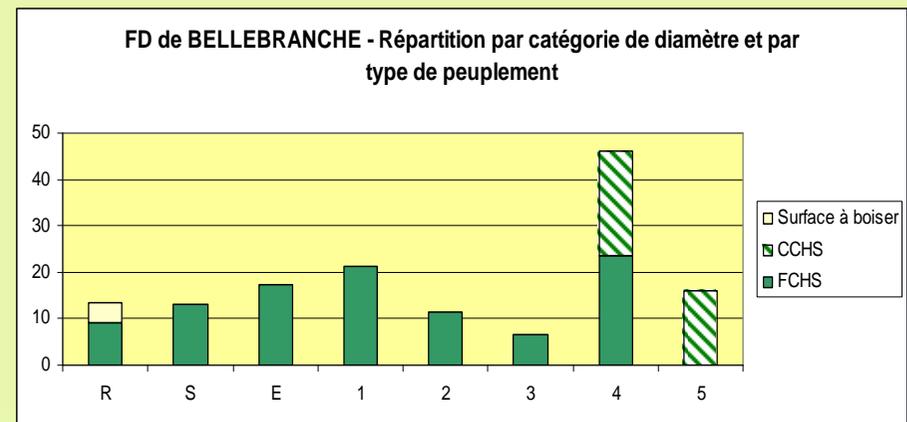
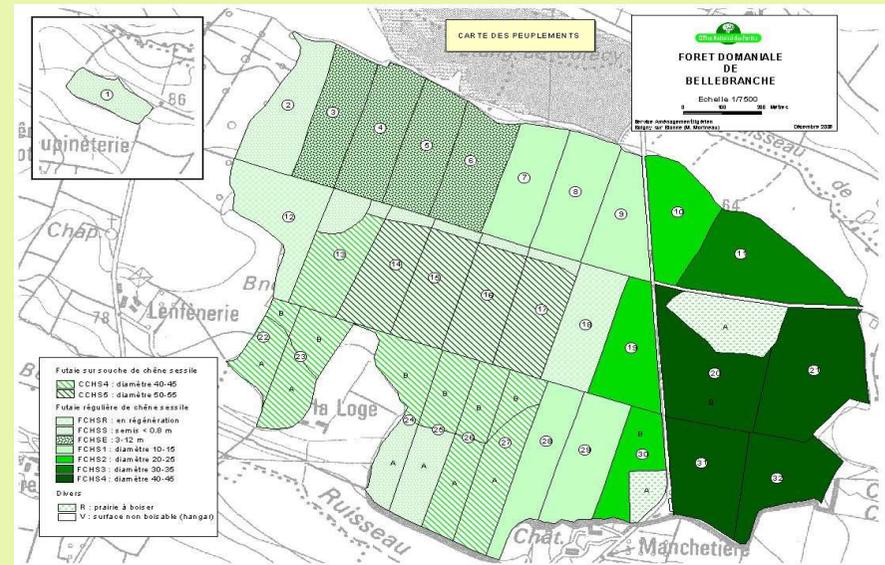
Futaie vraie sur 70% de la forêt

- Peuplements de 80 ans et moins
- Peuplements de 120 ans

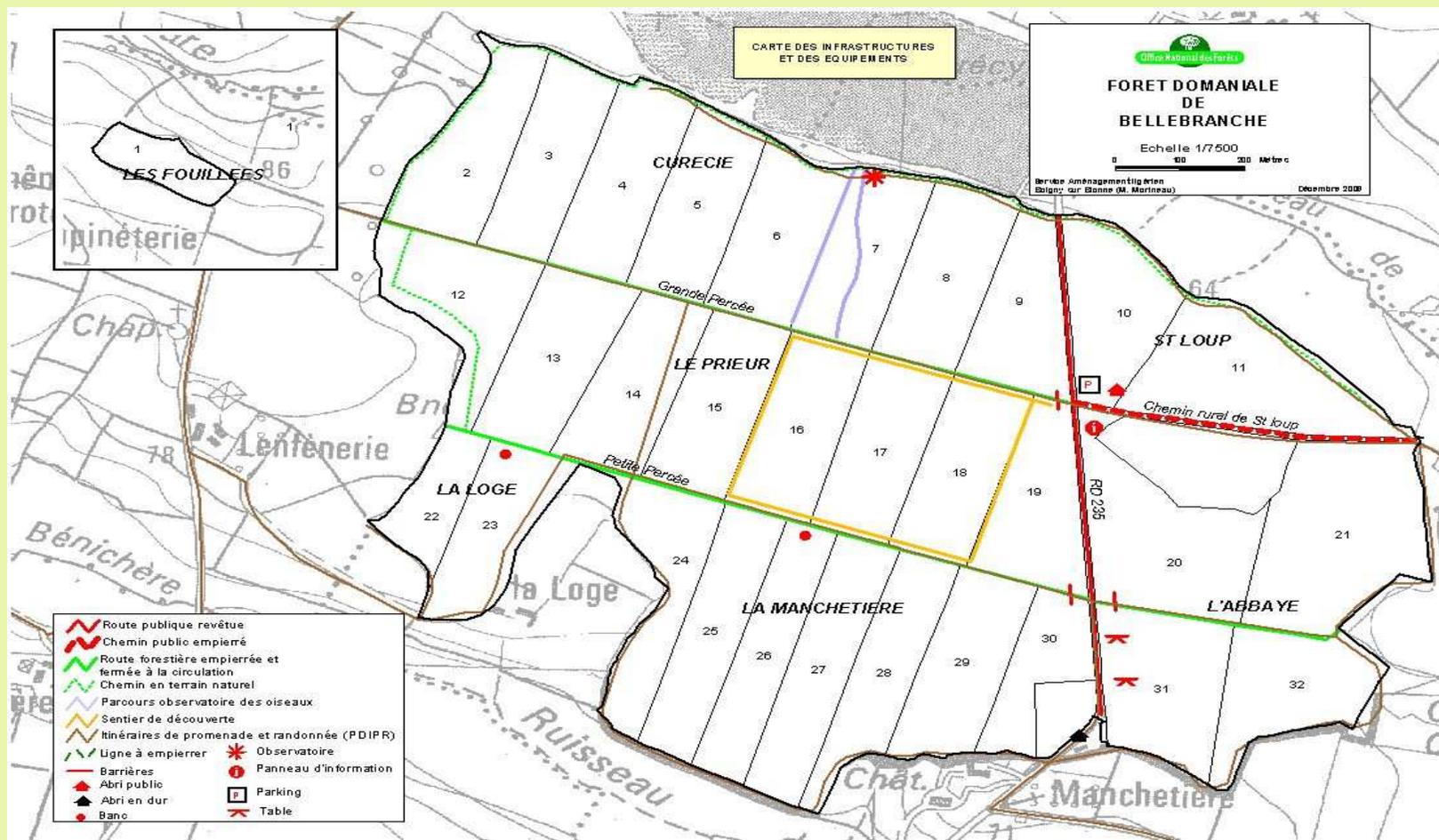
Les futaies sur souche ont entre 180 et 200 ans

Présence de gros bois - pas de parcelle en très gros bois

Carte du dépérissement



Analyse de la forêt : Equipements





Les objectifs et choix de gestion :

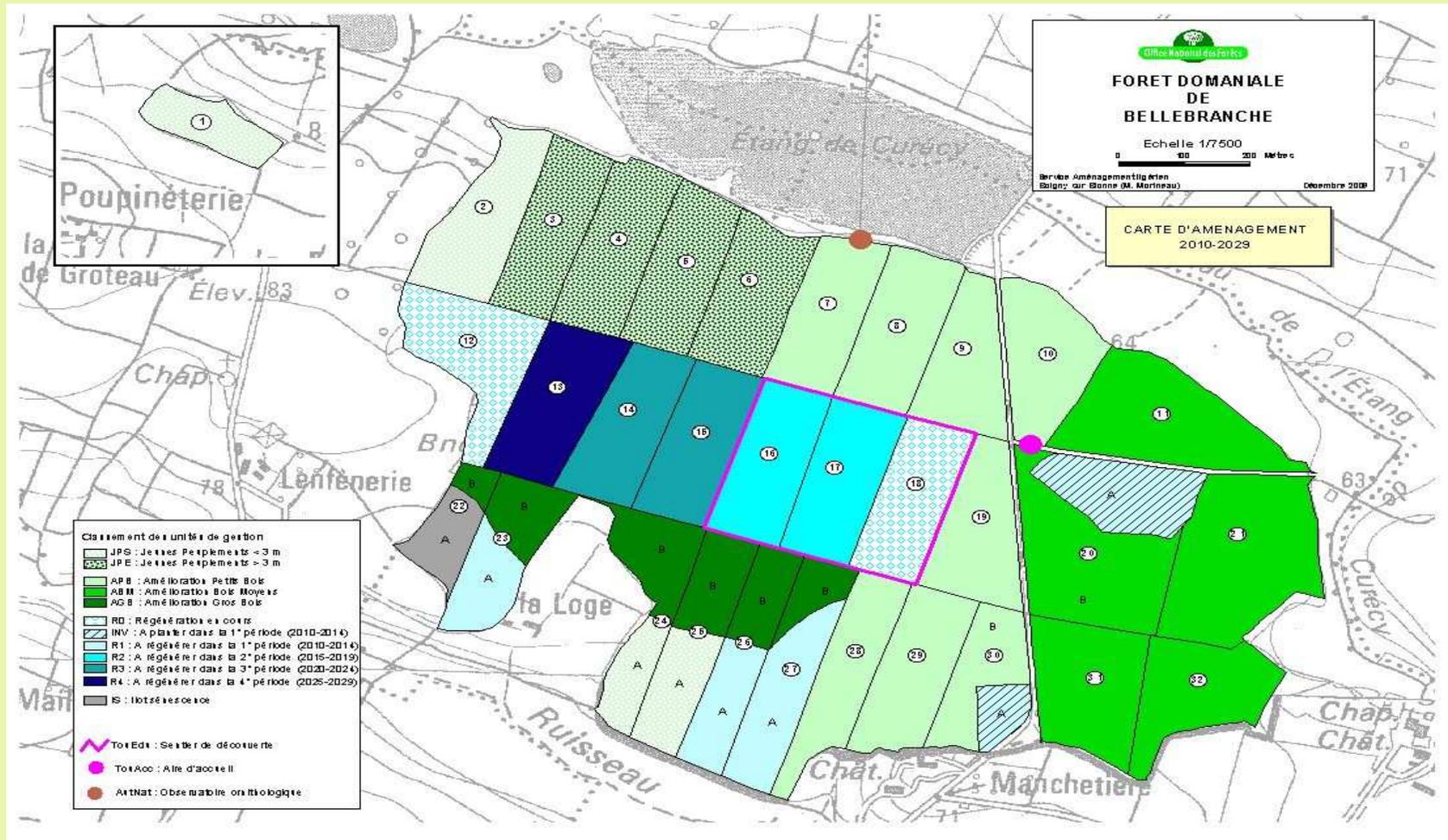
Une gestion multi-fonctionnelle

- Production : CHS en futaie régulière – ne pas perdre les bois déperissants – respectueuse de la diversité
- Ecologique : Respect des eaux de surface, respect des sols, continuité des gros bois, respect du plan de chasse
- Sociale : Ré-orientation du cadre partenarial, requalification de l'accueil du public respectueux de l'esprit des lieux (Forêt et Abbaye)

Durable

- Des activités et prélèvements compatibles avec les potentialités de la forêt

Un projet sur 20 ans : 2010 - 2029



PROGRAMME D' ACTIONS

FONCTION DE PRODUCTION

Programme de coupes :

Régénération – 412 m³/an

Amélioration – 383 m³/an

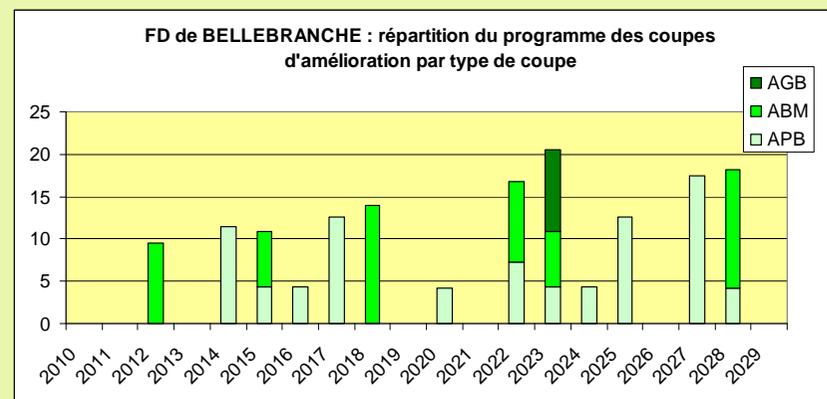
= 795 m³/an soit 15 900 m³
pendant l'aménagement

Programme de travaux :

Sylvicoles

Infrastructure

Autres



	Par an	2010-2029
Tx Sylvicoles	9 100 €	182 000 €
Tx Infrastructure	4 900 €	98 000 €
Autres	2 900 €	58 000 €
Total	17 000 €	340 000 €



PROGRAMME D' ACTIONS

FONCTION ECOLOGIQUE

Continuité des gros bois

Ilot de sénescence : P. 22A = 1.70 ha

Gestion des lisières : P. 22B à 27B (2,40 ha)

Mesures Chiroptères et avifaune

Arbres bio : 3 unités/ha - Périodes d'abattage

Dépendances vertes – milieux humides

Dates de fauche - Matériaux de remblai des routes

Produits agro pharmaceutiques

Tassement des sols

Cloisonnements d'exploitation

Rémanents – Périodes de débardage



PROGRAMME D' ACTIONS

FONCTION SOCIALE

Requalifier le point d'accueil

Maintenir en priorité l'existant

Pour extensions futures :

Privilégier Cantons de Curécie, St Loup et Abbaye

Privilégier le matériau bois

Signalétique en cohérence avec celle du MH

Re orienter les partenariats



Conclusions:

- continuité avec les périodes passées et rôle de production au sein du bassin ligérien, au moyen d' une gestion durable

- protection prioritaire pour respecter les engagements environnementaux de l'ONF:

- maintien de la biodiversité
- maintien de la qualité de l'eau
- maintien des sols favorables au milieu forestier

- développement de la fonction sociale

- pour l'accueil du public
- le paysage
- l'équilibre sylvo-cynégétique
- la préservation des richesses culturelles



**Projet d'aménagement forestier de la Forêt
Domaniale de BELLEBRANCHE**

DEBAT : questions / réponses



CALCUL DES SURFACES A REGENERER

Surface disponible : 21 ha

Contrainte de vieillissement : 32,09 ha

Surface d'équilibre : 15,96 ha

A ouvrir : 30,17 ha – A terminer : 30,27 ha

Surface du groupe de régénération : 39,18 ha

Surface du groupe d'Investissement : 4,53 ha